



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 décembre 2024

Date de convocation : le 3 décembre 2024

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 24
- Ayant pris part au vote :
- Ayant donné procuration : 2

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MENESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : MAGNIN-FEYSOT Christian ; TERZO André ; VIÉNET Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT

C.C.L.L : BROCARD Laurent ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain

C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : LAMBERT Marie

Procuration de vote :

Mandant : MESNIER Christian ; TERZO André

Mandataire : STADELMANN Jean-Luc ; DEVESA Cyril

TARIFS APPLICABLES EN 2025 **EN MATIÈRE DE VALORISATION ORGANIQUE**

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

Principes généraux

Depuis l'entrée en vigueur de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, l'accès au compostage collectif est globalement gratuit pour l'utilisateur :

- gratuité d'accès aux sites de compostage collectif de quartier ou de village
- gratuité de l'accompagnement initial pour le compostage en pied d'immeuble sur les copropriétés (seul le remplacement des bacs, à terme, reste payant). Pour les copropriétés de moins de 10 logements, l'accompagnement n'est pas proposé, mais le matériel est fourni gratuitement.

Comme en 2024, il est proposé de maintenir un tarif subventionné pour l'achat de composteurs individuels ; l'objectif est de rendre l'achat du composteur accessible mais non gratuit, afin de limiter le risque d'abus (revente, usage détourné...). En parallèle, la fourniture de composteurs individuels gratuits, à partir de bacs de collecte réemployés, sera proposée. Ainsi, l'utilisateur aura le choix entre une solution gratuite à partir de matériau de récupération, ou un composteur neuf, à tarif subventionné.

I. COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs

Le bilan des ventes de composteurs est le suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (au 30/09)
Nombre de composteurs	685	642	437	170	297	522	674	728
Nombre de lombricomposteurs	18	20	25	14	13	16	13	19

2. Proposition de tarifs 2025 pour les composteurs individuels et lombricomposteurs

Public concerné :

- habitants du SYBERT, en maison, directement ou via l'EPCI membre du SYBERT ou commune du SYBERT par application d'une convention de revente.
- Producteurs professionnels (associations, entreprises, services publics) implantés sur le territoire du SYBERT, disposant d'un contrat de collecte de leurs déchets auprès d'un EPCI adhérent, et produisant des biodéchets assimilables à ceux d'un ménage en nature et quantité.

Modèles proposés :

- composteur en bois, 2 tailles possibles (300 L et 600 L) (le fournisseur sera déterminé dans le cadre du renouvellement du marché, suite à la commission des achats prévue le 12 novembre 2024) ;
- composteur en plastique QUADRIA, 2 tailles possibles (300 L et 600 L) ;
- lombricomposteur Wormbox (format rond) ;
- grilles anti-rongeurs, 2 tailles possibles (300 L et 600 L) : pour compostage en établissement uniquement.

Les tarifs de vente des composteurs individuels proposés, pour 2025, sont détaillés ci-dessous :

DÉSIGNATION	TARIF 2024 pour mémoire (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RÉSIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2025 (€ TTC)	TARIF 2025 (€ HT)
Composteur en bois petit modèle (environ 300L) + seau	30 €	72,97 €	35,81 €	30 €	25 €
Composteur en bois grand modèle (environ 600L) + seau	40 €	85,81 €	38,18 €	40 €	33,33 €
Composteur en plastique petit modèle (environ 300L) + seau	30 €	44,40 €	12 €	30 €	25 €
Composteur en plastique grand modèle (environ 600L) + seau	40 €	72,44 €	27,04 €	40 €	33,33 €
Aérateur de compost	15 €	32,96 €	14,97 €	15 €	12,50 €
Lombricomposteur	52 €	90,00 €	41,67 €	40 €	33,33 €
Bioseau	2 €	3,97 €	1,64 €	2 €	1,67 €
Grille anti-rongeur 300L	42 €	82,68 €	33,90 €	42 €	35 €
Grille anti-rongeur 600L	45 €	88,92 €	36,60 €	45 €	37,50 €

** les prix d'achat mentionnés pour les composteurs bois correspondent aux tarifs appliqués dans le cadre du marché 23-04 ; l'appel d'offre pour le renouvellement du marché est en cours, les nouveaux tarifs ne sont donc pas encore connus à la date de rédaction du présent rapport.*

L'objectif est de programmer environ 20 ventes de 50 composteurs environ, soit 1 000 équipements vendus sur l'année.

Le taux d'aide apporté sur ces équipements est de 50 à 60% de participation de la collectivité sur le coût HT, à l'exception des composteurs plastiques, où il a été décidé en 2022 de proposer un taux de subvention plus faible. Le tarif des lombricomposteurs a été revu à la baisse, pour atteindre un taux similaire de subvention de l'ordre de 55%.

Les composteurs usagés (d'occasion) pourront être cédés gracieusement dans le cadre de projets pédagogiques ou associatifs, ou mis à disposition sur les zones de réemploi des éco-centres.

Pour les habitants en maison individuelle, la vente sera limitée à un composteur par foyer, avec un renouvellement possible tous les 5 ans.

Pour les producteurs professionnels, la vente de composteurs sera limitée à 3 composteurs par établissement, avec un renouvellement possible tous les 5 ans.

II. COMPOSTAGE COLLECTIF

1. Proposition de tarifs 2025 pour l'accompagnement au compostage en immeuble

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble collectif.

Le service proposé comprend, pour les immeubles de plus de 10 logements :

- un sondage préalable des habitants réalisé par le SYBERT,
- une étude du projet et l'aide à la validation du projet,
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs, grilles-anti-rongeurs, bioseaux, petit matériel (fourche, griffe, pelle, tamis)
- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides)
- la formation au compostage des référents de site (3 heures)
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 2 ans
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 2 ans.

Les conditions minimales pour lancer l'installation du site sont :

- identifier un minimum de 4 habitants volontaires pour être référents (immeubles de moins de 80 logements) et de 6 référents dans les immeubles de plus de 80 logements
- identifier un emplacement approprié pour l'installation des composteurs
- obtenir la validation de la copropriété (assemblée générale ou conseil syndical)

Le service comprend, pour les immeubles de moins de 10 logements :

- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs, grilles anti-rongeurs, bioseaux.

Pour 2025, il est proposé de maintenir la gratuité l'accompagnement du compostage en pied d'immeuble.

Il est précisé les éléments suivants :

- quel que soit l'immeuble, le coût des équipements installés est de l'ordre de 400 € HT (composteurs, grilles)
- le coût global de l'accompagnement (hors matériel) pour un immeuble est de l'ordre de 2 000 € HT

Désignation	Tarif 2024 en €	Tarif 2025 en €
Compostage collectif en pied d'immeuble	0 € TTC	0 € TTC

L'objectif est de déployer 15 à 30 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble par an.

Proposition de tarifs 2025 pour le remplacement des composteurs collectifs

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble collectif.

Le service proposé comprend, pour les immeubles de plus de 10 logements :

- un diagnostic préalable de l'installation par une visite sur site
- les travaux de préparation du sol et l'installation des composteurs et grilles anti-rongeurs (généralement non présentes sur les sites anciens).

Il est également possible d'acheter une grille « anti-rongeurs », seule, pour les sites anciens qui n'en ont pas été équipés à l'origine, et dont les bacs seraient encore en bon état. Dans ce cas, l'installation de la grille est à la charge des référents compostage.

Le tarif « remplacement de bac seul » ne sera accessible qu'aux sites déjà équipés de grilles anti-rongeurs, l'objectif étant de rendre cet équipement systématique pour les sites de compostage collectif.

Le service proposé comprend, pour les immeubles de moins de 10 logements : la fourniture seule des composteurs et grilles anti-rongeurs.

Il est proposé les tarifs suivants pour l'année 2025. Ces tarifs sont stables par rapport à l'année 2024.

DÉSIGNATION	TARIF 2024 pour mémoire (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RÉSIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2025
Composteur collectif en bois 300 L + grille	72 €	172,98 €	84,15 €	72 € TTC soit 60 € HT
Composteur collectif en bois 600 L + grille	85 €	220,62 €	113,02 €	85 € TTC soit 70,83 € HT
Composteur collectif en bois 1000 L + grille	205 €	435,72 €	192,27 €	205 € TTC soit 170,83 € HT
Composteur collectif en bois 300L seul	30 €	90,30 €	50,25 €	30 € TTC soit 25 € HT
Composteur collectif en bois 600L seul	40 €	131,70 €	76,42 €	40 € TTC soit 33,33 € HT

Composteur collectif en bois 1000L seul	190 €	302,40 €	93,67 €	190 € TTC soit 158,33 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 300 L	42 €	82,68 €	33,90 €	42 € TTC soit 35 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 600 L	45 €	88,92 €	36,60 €	45 € TTC soit 37,50 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 1000 L	77 €	133,32 €	46,93 €	77 € TTC soit 64,17 € HT

** les prix d'achat mentionnés correspondent aux tarifs appliqués dans le cadre du marché 23-04 ; l'appel d'offre pour le renouvellement du marché est en cours, les nouveaux tarifs ne sont donc pas encore connus à la date de rédaction du présent rapport.*

2. Tarifs 2025 pour la vente de composteurs pour les communes du territoire du SYBERT, pour leurs besoins propres (établissements scolaires, équipements communaux...)

Public concerné : communes du territoire du SYBERT

Les tarifs ci-dessous sont proposés pour 2025 ; ces tarifs sont stables par rapport à 2024. Pour mémoire, la vente de composteurs aux communes pour leurs équipements communaux est conditionnée à la signature d'une convention, encadrant les conditions d'utilisation des composteurs et l'usage du compost produit.

DÉSIGNATION	Tarif 2023 pour mémoire (€ TTC)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RÉSIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2025
Composteur en bois 300 L + seau	30 €	90,30 €	50,25 €	30 € TTC soit 25 € HT
Composteur en bois 600 L + seau	40 €	131,70 €	76,42 €	40 € TTC soit 33,33 € HT
Composteur en bois 1000 L + seau	190 €	302,40 €	93,67 €	190 € TTC soit 158,33 € HT
Grille anti-rongeurs pour bac 300 L	42 €	82,68 €	33,90 €	42 € TTC soit 35 € HT
Grille anti-rongeurs pour bac 600 L	45 €	88,92 €	36,60 €	45 € TTC soit 37,50 € HT
Grille anti-rongeurs pour bac 1000 L	77 €	133,32 €	46,93 €	77 € TTC soit 64,17 € HT

** les prix d'achat mentionnés correspondent aux tarifs appliqués dans le cadre du marché 23-04 ; l'appel d'offre pour le renouvellement du marché est en cours, les nouveaux tarifs ne sont donc pas encore connus à la date de rédaction du présent rapport.*

3. Grilles anti-rongeurs d'occasion

Depuis quelques années, le SYBERT installe de façon systématique des grilles « anti-rongeurs » au fond des bacs des sites de compostage de pied d'immeuble.

Certains de ces sites ferment après quelques années de fonctionnement, le plus souvent du fait du désinvestissement des référents compostage (déménagement, problème de santé, ou simple perte de motivation). Dans ce cas, les composteurs sont le plus souvent usagés, mais les grilles anti-rongeur, en acier, peuvent tout à fait être réutilisées, même si elles présentent des traces de rouille en surface.

Ces grilles d'occasion pourront être proposées aux communes, pour leur besoin propre (équipement de cimetières, écoles...), aux sites de compostage de pied d'immeuble ou encore aux producteurs professionnels éligibles à l'achat de composteurs (voir ci-dessus).

Il est proposé que le tarif corresponde à une réduction d'environ 50% par rapport au tarif neuf, soit les tarifs suivants (tarifs stables par rapport à 2024) :

DÉSIGNATION	Tarif Grille neuve 2025	Tarif Grille d'occasion 2025
Grille anti-rongeurs seule pour bac 300 L	42 € TTC soit 35 € HT	21 € TTC soit 17,50 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 600 L	45 € TTC soit 37,50 € HT	23 € TTC soit 19,17 € HT
Grille anti-rongeurs seule pour bac 1000 L	77 € TTC soit 64,17 € HT	39 € TTC soit 32,50 € HT

Ce tarif ne sera proposé que sous réserve d'un stock disponible au niveau du SYBERT.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide des tarifs en matière de valorisation organique, pour 2025, selon les éléments ci-dessus, au titre :

- **des tarifs 2025 de ventes de composteurs individuels en bois et en plastique, des bioseaux, des aérateurs, des lombricomposteurs et grilles,**
- **des tarifs 2025 pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble,**
- **des tarifs 2025 pour le remplacement des composteurs collectifs et grilles en pied d'immeuble**
- **des tarifs 2025 pour la vente de composteurs aux communes pour leurs équipements communaux,**
- **des tarifs 2025 pour la vente de grilles anti-rongeurs d'occasion.**

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 025-252508247-20241210-2024_12_12_60-DE



Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
LAMBERT Marie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Lambert', written over the printed name.